

Brèves sectorielles d'Afrique du Sud – Covid-19

Faits saillants – Période du 27 avril au 03 mai 2020

Brèves sectorielles

Recomposition prévisible du secteur des transports aériens en Afrique du Sud ;
Salga demande à Eskom de ne pas couper l'électricité aux municipalités endettées pendant le confinement ;
Dis-Chem renvoyé devant le Tribunal de la Concurrence ;
Le secteur du tourisme : application du critère de Black Economic Empowerment en matière de fonds d'aide d'urgence ;
Le distributeur Edcon engage la procédure de sauvetage commercial.

Brèves agricoles

Le secteur agricole désormais sorti totalement du confinement, sauf pour les alcools et le tabac ;
La Ministre de l'agriculture se félicite du succès des aides agricoles ;
La Land Bank en difficultés.

Brèves environnement / climat

Revealed: Charges of serious environmental offences by Eskom

Situation générale en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a commencé à lever le confinement à partir du 1er mai, passant du niveau 5, le plus restrictif, au niveau 4, qui permet une reprise de l'activité de certains secteurs. Cette évolution a des conséquences positives pour l'agriculture, qui en tant qu'activité essentielle, avait été déjà largement préservée. L'Afrique du Sud compte au 3 mai 2020 5 640 cas détectés et 103 décès. 245 747 tests ont été menés.

Brèves sectorielles

Recomposition prévisible du secteur des transports aériens en Afrique du Sud

Compte tenu des conséquences du confinement national qui a cloué au sol des centaines d'appareils, le CEO de l'Airlines Association of Southern Africa, Chris Zweigenthal, a indiqué cette semaine que l'industrie locale des transports aériens (150 Mds ZAR de contribution à l'économie sud-africaine) était au bord de l'effondrement si une reprise de l'activité n'intervenait pas rapidement.

En premier lieu, SA Express est proche de la fin, ses administrateurs ayant indiqué qu'il n'y avait plus de perspectives raisonnables de survie. La compagnie, qui doit 2 Mds ZAR à ses créanciers, a été placée en liquidation provisoire auprès de la Haute Cour de Johannesburg. Si cette liquidation est confirmée, SA Express qui existait depuis 26 ans, serait la première entreprise publique à être abandonnée par le gouvernement sud-africain qui n'a plus de marge de manœuvre pour l'aider financièrement.

Par ailleurs, les difficultés du groupe privé Comair (franchisé de British Airways en Afrique australe), qui exploite également la compagnie *low cost* Kulula, illustrent l'état actuel du secteur en Afrique du Sud. Comair ne génère plus aucune recette durant le confinement et tente de réduire ses coûts (réduction de personnel ; coûts opérationnels ; ...). Si le bilan de Comair était déjà sous tension avant que la crise du Covid-19 n'entraîne des restrictions sur les voyages aériens, avec pour la première fois depuis sa création, une perte de 564 MZAR dans son bilan annuel à mi-parcours fin décembre 2019, les cinq semaines de confinement ont entraîné une détérioration rapide au point que l'entreprise se trouve aujourd'hui dans une situation financière difficile. Comair est donc en discussion avec ses créanciers pour tenter de sécuriser une ligne de crédit pour y faire face, alors qu'elle s'attend à ce que ses vols soient cloués au sol jusqu'en octobre prochain. Elle étudierait également l'augmentation de ses capitaux propres par l'émission de titres de créance pouvant ensuite être convertis en actions ou par l'émission d'actions privilégiées convertibles pour injecter de l'argent dans l'entreprise.

Le sort de la compagnie nationale South African Airways (SAA), de son côté, reste toujours en suspens. Le gouvernement sud-africain vient d'indiquer qu'il était désormais ouvert à l'entrée de partenaires stratégiques au sein de SAA, critiquant au passage le rôle joué par les administrateurs judiciaires nommés en décembre dernier pour tenter de remettre sur pied la compagnie. Il estime en effet qu'un intérêt du marché pour s'associer à SAA existait et n'avait pas été évalué par les administrateurs. Le gouvernement estime donc que toutes les options n'ont pas été étudiées, et que malgré les effets du Covid-19 sur le secteur (domestique, régional ou international), il faudrait créer une nouvelle compagnie nationale, qui ne serait plus l'ancienne SAA, mais une compagnie restructurée avec de nouveaux dirigeants et partenaires financiers, avec transfert des employés de SAA vers cette nouvelle compagnie. Une compagnie pour répondre aux besoins et intérêts stratégiques du pays, notamment pour soutenir le tourisme et plus généralement l'économie.

Une recomposition du secteur aérien sud-africain semble donc devoir se dessiner à terme, que ce soit avec des compagnies locales (FlySafair, SA Airlink, Comair et Kulula, Mango ?) ou internationales (compagnies du Golfe?).

Sources : <https://www.businesslive.co.za/bd/national/2020-04-29-sas-aviation-industry-on-verge-of-collapse/>

<https://www.businesslive.co.za/bd/companies/transport-and-tourism/2020-04-30-comair-falls-20-after-saying-it-expects-to-resume-flights-only-in-october/>

<https://www.businesslive.co.za/bd/national/2020-05-02-government-open-to-bringing-in-strategic-partners-at-saa/>

<https://ewn.co.za/2020/05/02/hamba-kahle-totsiens-to-saa-as-govt-promises-new-national-airline>

Salga demande à Eskom de ne pas couper l'électricité aux municipalités endettées pendant le confinement

La South African Local Government Association (Salga) a demandé à Eskom de suspendre les coupures d'électricité aux municipalités endettées auprès de l'opérateur national pendant la période de confinement et d'examiner les intérêts payables sur les arriérés en raison de l'état national de catastrophe. En mars 2020, le total des arriérés des municipalités auprès d'Eskom s'élevait à 27 Mds ZAR. Salga estime que les finances des municipalités qui assurent la distribution de l'électricité auprès des consommateurs finaux, seront affectées par cette crise jusqu'en juin 2021, avec des consommateurs finaux pour certains sans emplois et incapables de payer les services rendus par leurs municipalités.

Source : <https://www.businesslive.co.za/bd/national/2020-04-28-salga-urges-eskom-not-to-cut-power-to-debt-owing-municipalities-during-lockdown/>

Dis-Chem renvoyé devant le Tribunal de la Concurrence

La Commission de la concurrence a renvoyé le distributeur pharmaceutique Dis-Chem devant le Tribunal de la Concurrence, estimant que le distributeur avait gonflé le prix des masques chirurgicaux en mars dernier. Le prix d'un paquet de 50 masques chirurgicaux serait ainsi passé, avant TVA, de 43,47 ZAR en février à 156,95 ZAR en mars 2020, soit une progression de 261%.

Source : <https://www.businesslive.co.za/bd/companies/retail-and-consumer/2020-04-23-dis-chem-referred-to-competition-tribunal-for-mask-price-hikes/>

Le secteur du tourisme : application du critère de Black Economic Empowerment en matière de fonds d'aide d'urgence

Le secteur du tourisme (7% du PIB; 1,5 million d'emplois, soit 9,2% de l'emploi total) est confronté à une polémique dont il se serait bien passé en cette période difficile. En effet, le syndicat Solidarity et le groupe de lobbying AfriForum, qui avaient engagé une action en justice contre la décision de la Ministre du Tourisme de n'apporter une aide d'urgence (« Tourism Relief Fund ») qu'aux entreprises du secteur en difficulté en fonction de critères liés au Black Economic Empowerment (BEE), ont finalement été déboutés par la North Gauteng High Court, qui a jugé que ce critère BEE n'était pas illégal. Ce dossier devrait désormais être soumis à l'examen de la Cour Constitutionnelle par Solidarity.

Source : <https://www.businesslive.co.za/bd/national/2020-04-27-tourism-bee-covid-19-support-to-be-challenged-in-court/>

Le distributeur Edcon engage la procédure de sauvetage commercial

Le distributeur non-alimentaire sud-africain Edcon (18 000 employés), filiale de Bain Capital, affirme avoir perdu 2 Mds ZAR de chiffre d'affaires, en raison du confinement. Il a donc engagé volontairement la procédure de sauvetage commercial sous administration judiciaire, incapable de faire face à ses obligations financières envers ses fournisseurs. Edcon est l'un des principaux noms du secteur de la distribution sud-africaine non alimentaire, avec des marques comme Edgars et Jet. Son origine remonte à la fin des années 1920 avec les premiers magasins Edgars à Johannesburg. Edcon était déjà en plan de redressement, avec une aide financière de la Public Investment Corporation et des propriétaires de 2,7 Mds ZAR en 2019, utilisés pour faire face à ses échéances jusqu'en mars 2020. Il devait reprendre ses activités le 1^{er} mai dans un mode « sauvetage commercial » et en ligne avec les contraintes réglementaires du confinement.

Source : <https://www.businesslive.co.za/bd/opinion/editorials/2020-04-29-editorial-politicians-need-to-learn-right-lessons-from-edcon-demise/>

Brèves agricoles

Le secteur agricole désormais sorti totalement du confinement, sauf pour les alcools et le tabac

Avec les premières mesures de sortie du confinement mises en oeuvre à partir du 1er mai, le secteur agricole retrouve désormais totalement ses marges d'activité normales. AGRI SA, principal syndicat agricole, se déclare très satisfait que ses demandes aient été prises en compte : les ventes de bétail aux enchères sont à nouveau autorisées (avec un maximum de 50 personnes présentes), de même le transport de machines agricoles lourdes et les activités de construction de bâtiments pour les exploitations agricoles et les activités liées. Les deux seuls secteurs agricoles connaissant encore des restrictions, dues à l'interdiction de vente sur le territoire, sont la viticulture et la production de tabac.

Source : www.agrisa.co.za

La Ministre de l'agriculture se félicite du succès des aides agricoles

La Ministre de l'agriculture, de la réforme foncière et du développement rural, Mme Thoko Didiza, s'est félicitée du succès des aides spéciales mises en oeuvre en raison de la crise sanitaire. 42 444 dossiers d'aide ont été reçus. L'intention du gouvernement est de distribuer l'intégralité des bons d'achat entre le 23 avril et le 8 mai. Ceux-ci permettront d'obtenir des intrants pour l'agriculture jusqu'à 50 000 rands (2 500 euros) par fermier. Les produits suivants pourront être achetés avec ces bons d'achat : engrais, semences, pesticides, poussins d'un jour, médicaments vétérinaires. La Ministre a indiqué que d'autres programmes d'aide pourraient être annoncés dans les prochaines semaines.

Source : www.dalrrd.co.za

La Land Bank en difficultés

La Land Bank n'a pu honorer certaines échéances et pourrait être déclarée en défaut de paiement. AGRI SA, principal syndicat agricole, a alerté le gouvernement sur la nécessité de soutenir la Land Bank qui représente environ 30 % des financements à l'agriculture. La Land Bank cherche désormais à mettre en place un moratoire de 12 mois sur ses remboursements de capital et intérêt. La gouvernance instable de la banque ces dernières années a largement contribué aux difficultés actuelles.

Source : www.businesslive.co.za

Brèves environnement/climat

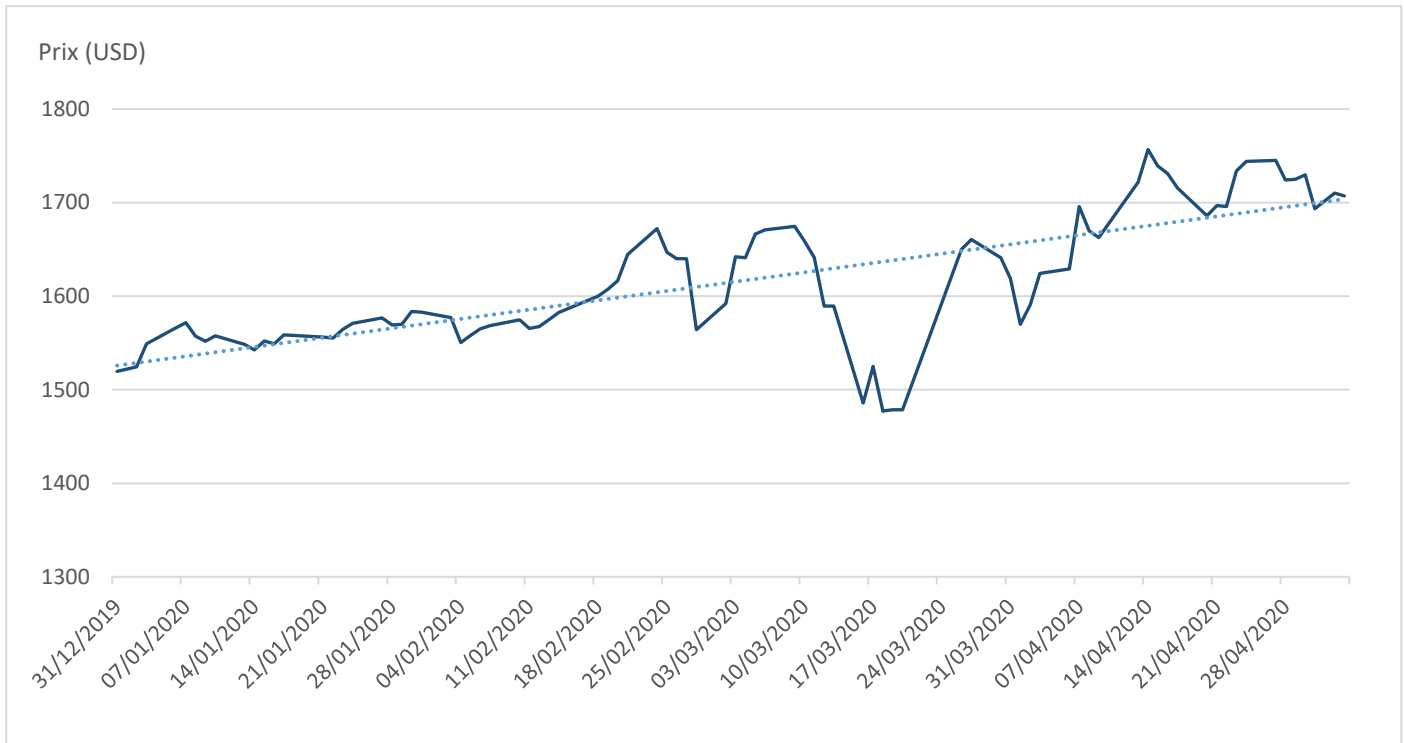
Revealed: Charges of serious environmental offences by Eskom

Eskom aurait fourni des fausses informations au département de la qualité de l'Air du ministère de l'environnement, la centrale électrique de Kendal ne respectant des dispositions de la loi depuis 2015 en ce qui concerne ses émissions de particules dans l'atmosphère.

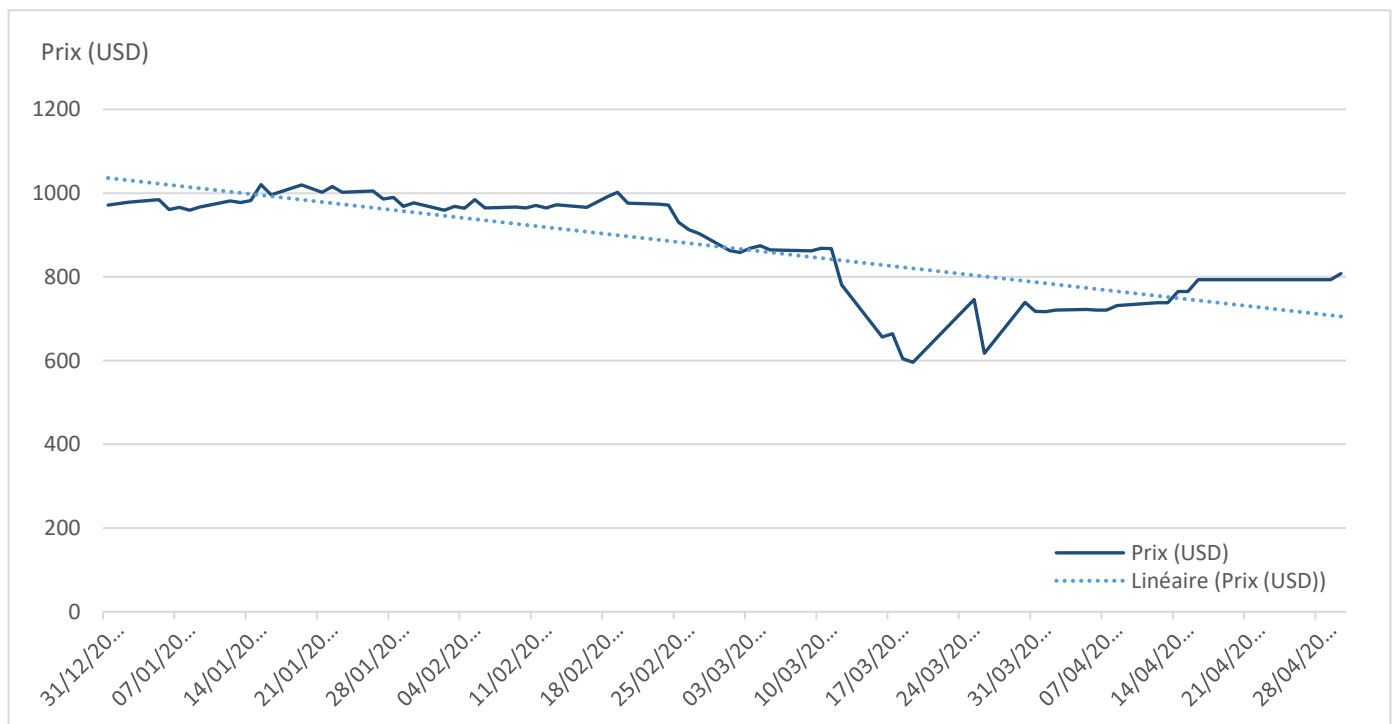
Source : <https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-04-28-revealed-charges-of-serious-environmental-offences-by-eskom/>

Annexe 1 – Evolution du cours des matières premières depuis 01/01/2020

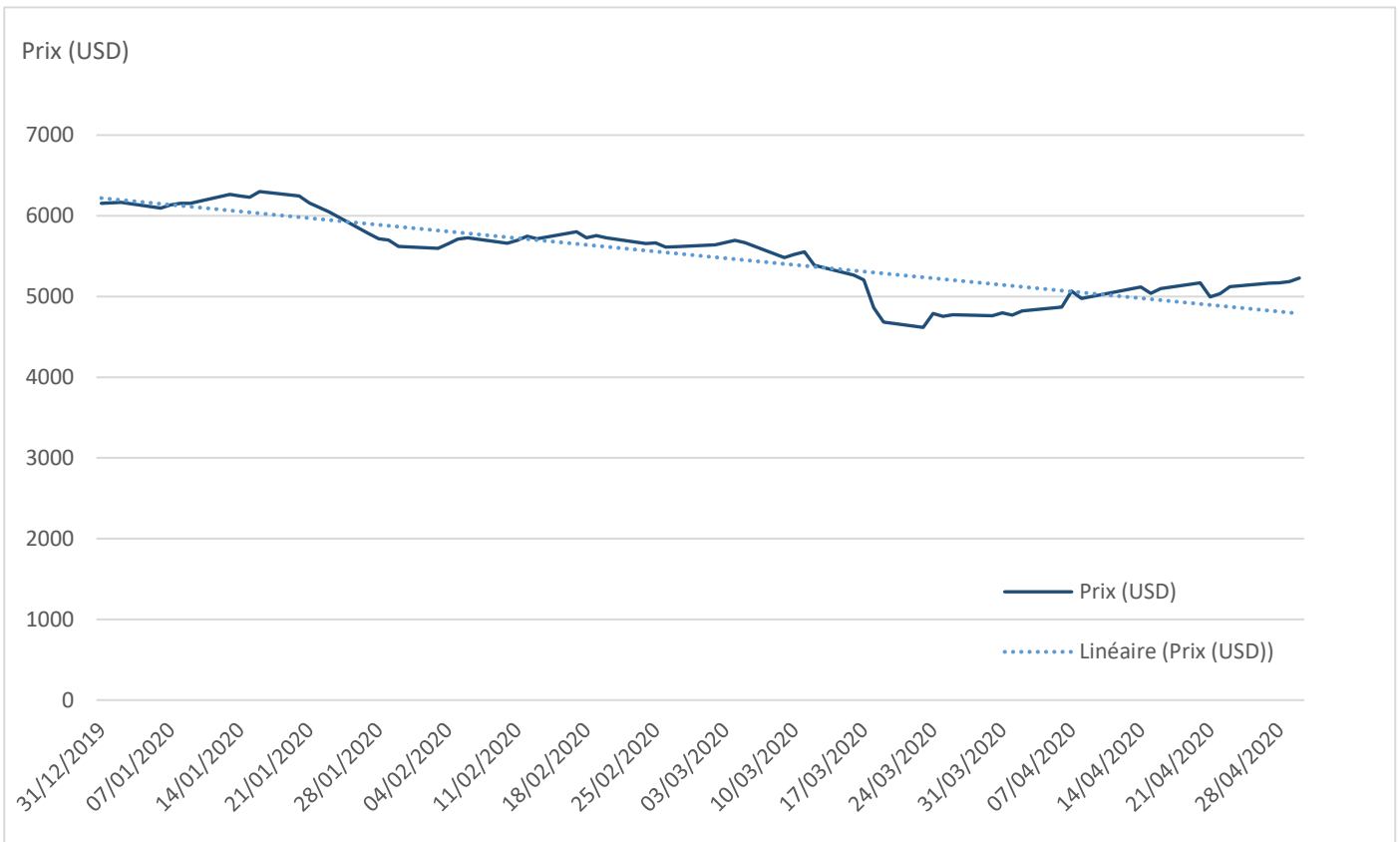
Evolution du prix de l'once d'or (USD)



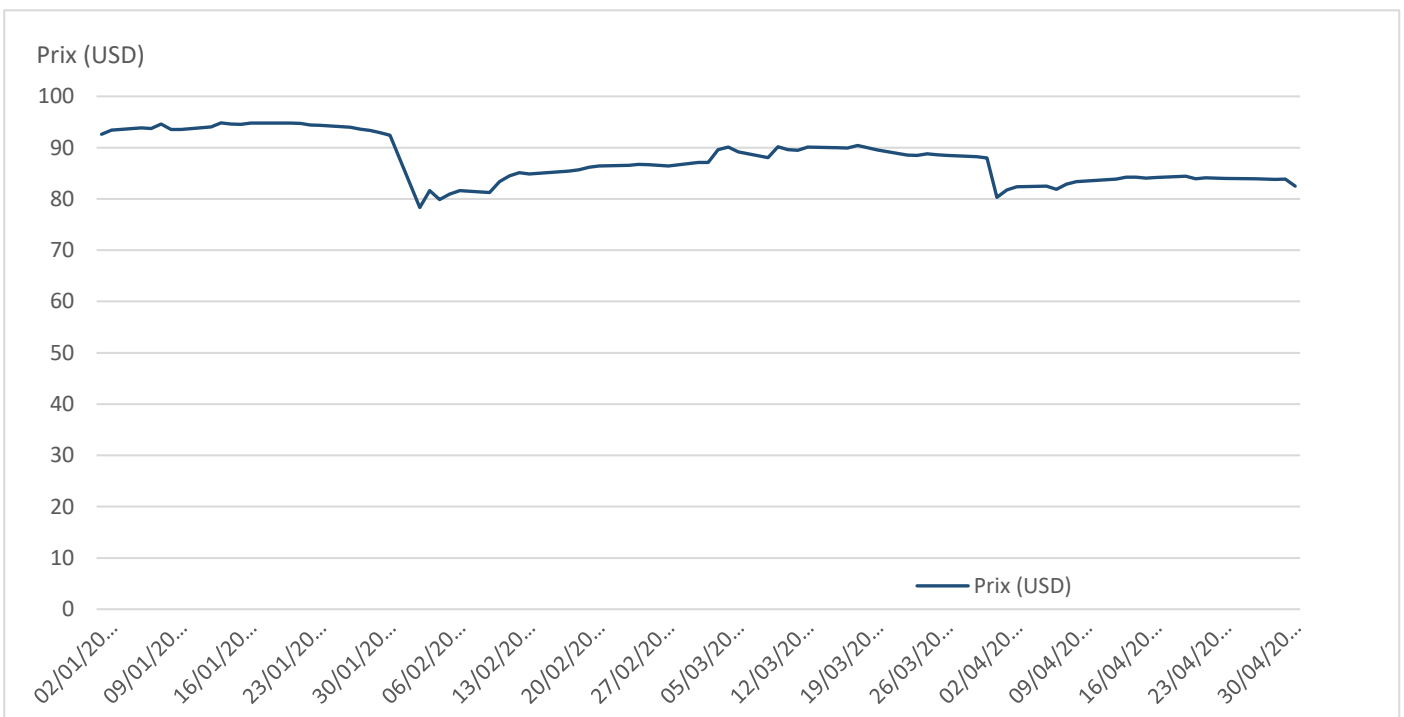
Evolution du prix de l'once de platine (USD)



Evolution du prix de la tonne métrique de cuivre (USD)



Evolution du prix de la tonne métrique sèche de minerai de fer (USD)



AMBASSADE DE FRANCE EN AFRIQUE DU SUD
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique pour l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le SER de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria

Adresse : 250 Melk Street, Nieuw Muckleneuk, Pretoria / <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Rédigées par : William Peciaux, Michel Levêque, Flora Boubour, Simon Lacoume

Revues par : Bertrand Furno